

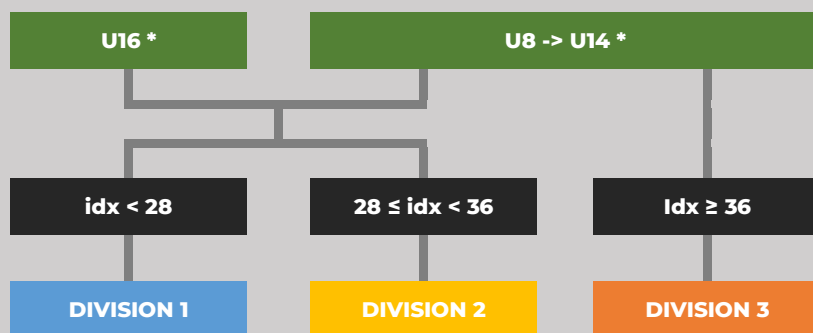


## GREEN CUP 2023

**Circuit départemental** ouvert aux licenciés des comités de la **Loire** répondant aux critères de sélection d'âge, de niveau et à jour de leur **certificat médical** (*obligatoire*).

### DIVISIONS

Les conditions d'engagement sont les suivantes :



\* Le joueurs de plus de 36 d'index peuvent être surclassé en deuxième division sur avis favorable de leur pro

	DIVISION 1	DIVISION 2	DIVISION 3
INDEX	<28	28≤idx<36	≥36
DEPARTS	Normaux (jaunes/rouges)	Avancés (oranges/violets)	Pitch&putt (moins de 90m)
CATEGORIES D'AGE	U8->U16		U8->U14
PARCOURS	9 trous		
NB DE TOURS	4+1 TOURS		6 TOURS
FORMULE DE JEU	STROKEPLAY + MATCHPLAY		STROKEFORD

### SURCLASSEMENT & MONTEE

Un joueur qui est dans une division et qui fait **évoluer son index au cours de saison en dessous de l'index requis pour entrer dans la division supérieure devra poursuivre** la compétition **dans cette nouvelle division**. Aucune remontée ne sera possible.

Le changement de division se fera avec un **coefficient multiplicateur de 0.5 des points déjà acquis** (sur le même nombre de tours que la nouvelle division et par division).

*Exemple :* un joueur passe son index de 38 à 27 pendant la saison. Il avait acquis 200 pts au sein de la division 3. Il intégrera donc la division 1 avec 50 points (200\*0,5\*0,5).

Les joueurs de plus de 36 d'index peuvent jouer en division 2 sur demande de leur pro.

## CALENDRIER & HORAIRES

PARCOURS	DATE	DIVISION 1 & 2			DIVISION 3		
		Formule	Départ	Horaire	F.	D.	H.
<b>Bords de Loire</b>	20 novembre 2022	n/a			Strokeford	Shotgun	10h
<b>Superflu</b>	17 décembre 2022	Strokeplay	En ligne	A partir de 12h30			
<b>Forez</b>	14 janvier 2023	Strokeplay	Shotgun	10h			
<b>Etangs</b>	12 mars 2023	Strokeplay	Shotgun	10h			
<b>Champlong</b>	2 avril 2023	Strokeplay	Shotgun	10h			
<b>Saint Etienne</b>	30 avril 2023	Matchplay	Shotgun	10h			

En fonction des conditions météorologiques, sanitaires ou autre, le calendrier pourra évoluer.

## MATCHPLAYS – DIVISION 1 & 2

Les Matchplays opposeront les joueurs de toutes les catégories (d'âge et de sexe) confondues suivant leurs index. Les matchs seront distribués en fonction du classement des 4 premiers tours (joueur n°1 contre joueur n°2, 3 contre 4, etc...).

Les joueurs partent de leurs repères de départ respectifs habituels (fédéraux).

En cas de match à 3 (champ de joueur impair), pour prendre le trou, il faut être seul à faire le meilleur score.

Le départage éventuel du match se fera en mort subite sur les trous autour du club house.

## CATÉGORIES D'ÂGE

**Les catégories d'âge sont prises en compte sur l'année 2023 (sur-classement de 1 an par rapport à 2022).**

<b>U8</b>	2015 et +	<b>U10</b>	2013 et +	<b>U12</b>	2011 et +	<b>U14</b>	2009 et +	<b>U16</b>	2007 et +
-----------	-----------	------------	-----------	------------	-----------	------------	-----------	------------	-----------

## CLASSEMENT

Dans chaque division, le classement général sera établi par l'addition des points récupérés sur chaque tour sans obligation de participation minimum.

Les classements seront les suivants pour chaque division :

DIVISION 1	DIVISION 2	DIVISION 3
<ul style="list-style-type: none"> <li>Filles</li> <li>Garçons</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Filles</li> <li>Garçons</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>U8 (mixte)</li> <li>U10 (mixte)</li> <li>U12 (mixte)</li> <li>U14 (mixte)</li> </ul>

## POINTS

Les points seront attribués en fonction du rang lors de chaque tour en strokeplay ou en strokeford de la manière suivante :

<b>1</b>	100 pts	<b>2</b>	90 pts	<b>3</b>	80 pts	<b>4</b>	75 pts
<b>5</b>	70 pts	<b>6</b>	65 pts	<b>7</b>	60 pts	<b>8</b>	55 pts
<b>9</b>	50 pts	<b>10</b>	45 pts	<b>11</b>	40 pts	...	-5 pts

Les ex-æquo se partagent la somme des points correspondant à leur rang.

*Exemple* : si 3 joueurs réalisent le même score pour le rang 15, ils obtiennent  $20 + 15 + 10 / 3$  soit 15 points chacun.

En D1 et D2, une **victoire en Matchplay** rapporte **100 pts**. Une **défaite en matchplay** rapporte **20 pts**.

## ACCOMPAGNATEURS, COMPTEURS & SUIVEURS DE PARTIE

En troisième division, il y aura un suiveur/compteur par partie (si possible sans lien familial) dont le rôle bien entendu se résume à la bonne marche de la partie et sans intervention technique aucune. Comptabilité des coups, placement du matériel, sécurité et rythme de jeu, rôle de soutien psychologique, relation entre les joueurs.

En première et seconde division, aucune personne étrangère à la partie ne sera tolérée sur le fairway. Compteurs potentiels dans les roughs sans contact direct avec les joueurs.

Une fiche de suivi fédéral (ou instructions orales) sera fournie le cas échéant aux personnes concernées lors de chaque tour.

## CONSIGNES GÉNÉRALES

- 1- **CHARIOTS ELECTRIQUES** : non autorisés durant l'épreuve.
- 2- **INSTRUMENTS DE MESURE** : non autorisés durant l'épreuve.
- 3- **TELEPHONES PORTABLES** : interdits durant l'épreuve.
- 4- **EPREUVE NON-FUMEUR**

## INSCRIPTIONS

Les inscriptions des jeunes se feront **auprès des clubs** (des pros ou de l'école de golf) qui transmettront par mail la liste au Comité (plus d'inscription par extranet).

Le **pro ou le responsable jeunes de chaque club** sera en charge des inscriptions et en aura la **responsabilité**.

La **clôture des inscriptions** est fixée à **3 jours avant la compétition** (mardi soir minuit pour une compétition le samedi et mercredi soir minuit pour une compétition le dimanche).

## DROIT DE JEU

**10€ / tour / joueur** – reversé au club receveur le jour de la compétition

## ENGAGEMENT DU CLUB RECEVEUR

- 1- Préparer un goûter/en-cas pour les jeunes après la compétition.
- 2- Proposer un accès au practice et infrastructures pour les parents des jeunes (prêt de club + 2 jetons).

## ORGANISATEUR

Le Comité de golf de la Loire



Mail de contact : [golfloire@gmail.com](mailto:golfloire@gmail.com)